

# UNION BURUNDAISE DES JOURNALISTES



---

## Rapport de monitoring des messages de haine

---

Rapport condensé des mois de mai et juin 2021

Alex

20/07/2021

Ce rapport présente les messages de haine diffusés par les médias burundais durant les mois de mai et juin 2021

## Introduction

Les discours marqués par de la violence et de la haine subtilement exprimées ont été suivies les mois de mai et juin 2021 sur les ondes de la Radiotélévision nationale du Burundi, à la radio Rema FM et à la télévision Mashiriki TV. Les conférences sur le drame de 1972, au moins quatre, tenues par l'ancien Président Sylvestre Ntibantunganya et sous la houlette du Sénat burundais se sont imposées à l'opinion burundaise du 28 avril au 25 juin 2021. Ces conférences ont démontré que le compromis interethnique sur ce qui s'est passé réellement n'est pas à inscrire dans l'ordre du possible, du moins dans l'immédiat.

Dans sa conférence du 14 mai, le conférencier a eu du mal à cacher son réflexe particulariste qui considère les ethnies du Burundi comme étant des blocs homogènes. Il est ainsi tombé pieds joints dans l'erreur des théories hamitiques. L'utilisation constante des articles définis montre qu'il y va sans nuance dans la détermination des identités des burundais : les milieux tutsi, quant aux Bahutu...

S'il n'accuse pas globalement les Tutsi d'avoir pris part aux massacres des Hutu, il exige de leur part et sur un ton menaçant, qu'ils reconnaissent, sans regimber, qu'il y a eu génocide commis contre les Hutu.

En avouant que les milieux hutus ont été mécontents parce que les personnalités politico-militaires tutsi accusées d'avoir fomenté un coup d'état en 1971 n'ont pas été exécutées, contrairement à ce qui s'est passé en 1969 pour des personnalités politico-militaires hutu accusées de la même infraction, Sylvestre Ntibantunganya montre son incapacité à cultiver un style de pensée positif pour les Tutsi en général et à se réjouir du bonheur de tous les Tutsi.

Dans sa conférence du 28 mai, il s'exprime à travers l'écrivain René Lemarchand qui a écrit : **Le génocide de 1972 au Burundi. Les silences de l'histoire.** Il choisit un extrait qui dédouane les Hutus de toute tentative de s'emparer du pouvoir en décimant des familles tutsies. Il s'agit de valider l'idée de génocide et de gommer l'explication de

"répression disproportionnée", ce à quoi le conférencier s'applique avec d'ailleurs menace envers ceux qui pensent "répression disproportionnée", à savoir certains leaders de la communauté tutsi.

Le conférencier tempère aussi le rôle joué par les colonisateurs dans la fracture identitaire du Burundi, pas par amour pour eux, mais pour ouvrir un front vers une seule cible qu'il tente d'isoler pour la facilité des représailles, des éléments de la communauté tutsi. Un brin de régionalisme se sent à travers l'intervention du conférencier. Il met en point de mire la province de Bururi pour son rôle dans l'apocalypse qui a atteint la communauté hutu. Du cynisme aussi car tout le monde sait que c'est cette province, cette "belle province", qui fut durement touchée par les attaques venant des rebelles hutu.

Que vise le pouvoir de Gitega en organisant des conférences pareilles sur le devoir de mémoire. Comme sous d'autres cieux, il n'est pas rare que la mémoire soit "récupérée et utilisée à des fins éloignées de ce que nous attendrions normalement d'un appel au devoir de mémoire. La mémoire peut permettre la manipulation des masses, voire de "singulariser une expérience tragique d'une collectivité dans le but de faire valoir son statut de victime et de lui conférer des droits ou des privilèges que d'autres n'ont pas"( **Jérôme Burtin, "Emmanuel KATTAN, Penser le devoir de mémoire"**). Le statut de hutu donne déjà droit à des privilèges. Le statut de rescapé du génocide hutu donne droit à davantage de privilèges. L'embauche est devenue presque exclusive, l'emploi s'obtient sur démonstration d'appartenance à l'ethnie hutu et au parti au pouvoir le CNDD-FDD. Les conférences visent la validation de cette exclusion. De même, il n'est pas exclu, que dans le cadre de ce qui peut être appelé réhabilitation des victimes du génocide, la justice collinaire qui est en train d'être mise en place procède à la redistribution des terres en faveur des Hutu.

L'autre explication qu'il faut donner à ces conférences, c'est que "le devoir de mémoire peut servir d'alibi à des gouvernements commettant des exactions en rappelant des injustices dont ils ont été victimes autrefois. Selon Emmanuel Kattan, le devoir de mémoire peut être utilisé afin de détourner notre attention des crimes se

déroulant autour de nous, "notre attachement à commémorer les génocides d'hier viserait à nous faire oublier les crimes d'aujourd'hui qui eux réclament un engagement véritable." (Jérôme Burtin, "Emmanuel KATTAN, Penser le devoir de mémoire"). Le Burundi n'échappe pas à cette triste réalité. En témoigne l'hostilité du Président de l'Assemblée nationale, Daniel Gélase Ndadirabe, contre le Président de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme au Burundi, Doudou Diène. Dans sa livraison du 18 juin 2021, le journal Iwacu fait état de cette hostilité : *"Est-ce qu'en 1972 le Burundi était une île au point de s'entretuer sans que personne n'intervienne ? Certains se proclament défenseurs des droits de l'homme, est-ce qu'on n'en parlait pas en 1972? Il y a quelqu'un qui s'est fait un champion des droits de l'homme. Je vais le citer : c'est Doudou Diène. Il crie haut et fort que les droits de l'homme ne sont pas respectés au Burundi. Mais, il n'est jamais venu pour voir ces ossements."* En fait, le Président de l'Assemblée nationale pose ici un acte de banalisation des souffrances de burundais qui sont exterminés aujourd'hui par les services de l'Etat exactement dans les mêmes conditions que celles de 1972. Il faut par conséquent recadrer le patron de la chambre basse du Burundi, exactement comme le fit Georges Steiner à l'endroit d'Elie Wiesel obsédé par l'unicité de la Shoah :

*"Si tu interdis de comparer l'agonie de quelqu'un qui est torturé et brûlé vif maintenant à celle de ceux qui le furent alors-et c'est, je pense, ce que tu es occupé à faire, Elie-, ceci est un fait que je crois infidèle au génie le plus profond de l'imagination juive et du sens juif de l'implication dans le destin de l'homme." (Steiner, 1967, 289).*

En même temps, l'ancien Président Sylvestre Ntibantunganya positive l'image des Hutu et de responsables hutu qui ont refusé de participer aux tueries des Tutsi et qui organisent la fuite de Tutsi vers des régions qui leur sont favorables, acceptant les risques de représailles. A contrario, l'image du Tutsi qu'il fabrique lui donne les traits d'un personnage impassible, qui ne réagit pas, ne fût-ce qu'en guise de réciprocité, quand l'armée est en train de tuer les Hutu. "Si je ne veux pas douter, céder, faiblir, perdre des batailles ou, torturé par l'interrogation, me retrouver désarmé, je dois construire de mon ennemi une image homogène et dévalorisante", expliquent Michel

Monroy et Anne Fournier (**Construire l'univers conflictuel: se choisir un ennemi-s'armer**), Sylvestre Ntibantunganya qui dit être le pur produit de la crise a l'air d'avoir appris correctement la leçon.

Le 28 mai, le conférencier a parlé des mystères qui entourent la rébellion hutu qui a attaqué violemment des familles tutsi au sud-ouest du Burundi. Même s'il met en doute l'existence d'une rébellion hutu, les auteurs qu'il ne cesse de citer, attestent cette réalité. Cette rébellion avait l'objectif de mener une révolution à la rwandaise. C'est ainsi que la préface du livre de Jean Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier fait par Catherine Ngefan Ngandjo reconnaît l'inspiration de ladite révolution rwandaise de 1959 aux acteurs burundais hutu qui ambitionnaient de s'emparer du pouvoir. René Lemarchand que Sylvestre Ntibantunganya a régulièrement aussi cité lors de ses conférences (**Le génocide de 1972 au Burundi : les silences de l'histoire**), conseille qu'il faut *"reconnaître que la culpabilité n'est pas une voie à sens unique"*. Il fait remarquer aussi que *"Le plus grand danger...est celui d'une mémoire ethnicisée, où chaque groupe se dispute le privilège de détenir la vérité, et où l'histoire départage les bons des mauvais suivant l'appartenance ethnique."*

En fait, le conférencier choisit chez l'auteur cité un extrait qui l'arrange alors qu'il y a des extraits qui montrent combien l'hostilité des insurgés plonge dans une haine irréductible contre les cibles tutsi du sud-ouest du pays. Une haine qui va jusqu'à l'intention de l'extermination de tous les Tutsis. Les rebelles hutu éventraient les femmes pour vérifier qu'elles ne vont pas mettre au monde des garçons. Si tel était le cas, ces enfants étaient tués. Dans la convention pour la prévention et la répression du génocide, l'une des caractéristiques du génocide, ce sont des actes qui visent à entraver les naissances au sein d'un groupe. Tuer tous les garçons ne visait que cet objectif d'extermination. Était-ce cela l'œuvre du pouvoir de Micombero?

Dans sa conférence de juin, le conférencier manque de tolérance à l'égard des idées qu'il ne partage pas du tout. Il balaie d'un revers de la main toutes les versions qui détruisent le schéma de la mémoire sélective qu'il veut imposer de force aux burundais. Kiraranganya qui est régulièrement cité par des écrivains qui font de la

recherche sur le drame de 1972 fait les frais de cette intolérance. Albert Shibura qui avance le manque de coordination et de direction pour faire oeuvre de prévention est considéré comme quelqu'un qui manque de logique dans son argumentaire. Et pourtant, l'opinion sait très bien qu'à un certain moment, le président Michel Micombero a manqué de lucidité.

Pour reprendre les mots de Jankélévitch, les burundais souffrent d'un passé "trop présent", difficile à "passéiser". Tout mensonge sur ce qui s'est produit retarde le pardon recherché. Et le retard ouvre sur la cyclicité des crises qui se déroulent sur fond de fracture identitaire. C'est du déjà vécu. Cela se vit plus atrocement aujourd'hui. Le pardon est le seul capable de remettre les choses à l'endroit. Le pardon correspond, si on en croit Hannah Arendt, à *"l'interruption d'une chaîne d'évènements qui s'étendraient dans le futur en une suite sans fin d'actions et de réactions...L'objectif politique du pardon, ce n'est à l'instar de l'oubli, de rétablir la concorde mais de redonner aux acteurs leur liberté. Et la liberté signifie, la capacité renouvelée d'agir, c'est-à-dire, de commencer quelque chose de neuf."*

Les burundais ne pourront bâtir quelque chose de neuf et de durable sur du mensonge. Comme celui qui a traversé les conférences. Les Hutu, c'est une vérité de Lapalisse, ont été décimés. Il y a eu un séisme pour eux. Mais le séisme de 1972 qui a emporté des centaines de milliers de Hutu a eu des répliques sangantes. Le pardon devra avoir comme fondement ce drame majeur et les crises qui ont suivi. Des "dieux " qui dirigent le pays et qui étanchent leur soif avec du sang des burundais, pour parler comme cet écrivain français Anatole France, retardent plus encore ce pardon. Il sera difficile pour les burundais, pour dire comme le Pape Paul VI à la tribune des Nations-Unies le 4 octobre 1965, de *"se mettre en route vers la nouvelle histoire, l'histoire pacifique, celle qui sera vraiment et pleinement humaine, celle-là même que Dieu a promise aux hommes de bonne volonté"*, avec des leaders qui ont une *"mentalité particulariste et belliqueuse."* Un grand défi entrevu par Jean Pierre Chrétien

au Burundi et au Rwanda, c'est celui de la "*neutralisation des intégrismes et de la redéfinition d'un contrat social à même de fonder Etat de droit et citoyenneté.*"

En dehors des conférences, signalons cette intervention le 2 juin 2021, de retour de sa visite officielle au Kenya, du Président Evariste Ndayishimiye. Il a mentionné un Accord de coopération demandant au Kenya de former les burundais en matière de relations internationales. Cette coopération en matière de formation constitue la preuve irréfutable de l'exclusion de nombreux burundais qui ont des compétences et qui sont exclus de certains postes comme ceux de la diplomatie. De nombreux conseillers au Ministère des affaires étrangères qui ont une grande expérience ne sont pas éligibles à des postes d'ambassadeurs et de conseillers d'ambassades. Le gouvernement du Burundi envoie dans les missions diplomatiques des burundais qui sont incapables de le représenter valablement. Le recrutement sur des critères subjectifs a déjà miné bien des secteurs du pays. De nombreux parents et des spécialistes de l'éducation ont déjà crié pour que l'appartenance politique et ethnique ne soit plus un critère de recrutement dans l'enseignement. Ici aussi, il faudrait qu'il y en ait qui crient pour que ne soient diplomates non pas des burundais qui veulent mais qui peuvent.

**Grille de monitoring des messages de haine dans les médias**

Nom de l'organe : RTNB et Mashariki TV (toujours posté)

Date de diffusion : 14 mai 2021

Heure de diffusion : Après les journaux parlés de la soirée

Localité : Bujumbura

Titre de l'émission/Espace accordé après les journaux parlés

Nom et titre de l'orateur	Public cible	Propos indexés ( message )	Traduction et Interpretation possible
L'ancien Président de la République Sylvestre Ntibantunganya	Télespectateurs	....un jeune homme sur le point d'obtenir son diplôme des humanités, a l'audace de jeter par terre le portrait du Président Michel Micombero. Il est révolté par les condamnations à mort d'une dizaine de leaders politico-militaires dits abatutsi banyaruguru. Quelques semaines plus tard, leurs condamnations sont commuées par une grâce présidentielle à des peines de perpétuité. C'est le soulagement dans les milieux	<b>Interprétation possible :</b> Le conférencier Sylvestre Ntibantunganya a du mal à cacher son réflexe dangereux de considérer les ethnies du Burundi comme étant des blocs homogènes. Il tombe pieds joints dans l'erreur des théories hamitiques. L'utilisation constante des articles définis montre qu'il y va sans nuance dans la détermination des identités des burundais. <u>Les milieux tutsi, quant aux bahutu...</u> Ce réflexe de globalisation reviendra tout au long de ses interventions



		<p>tutsis. Quant aux bahutu, ils sont convaincus que Micombero pratique le deux poids deux mesures. Car trois années avant, les 21 et 22 octobre 1969, il a renvoyé aux poteaux d'exécution 23 personnalités politico-militaires bahutu accusés d'un projet de coup d'état contre la même République du même Président Michel Micombero.</p>	<p>pendant les conférences qu'il a animées pour le compte du Sénat. Pour mieux opérer la distinction identitaire, il va jusqu'à parler de <u>leaders</u> des tutsis qui parlent de "répression disproportionnée" avant de les mettre en garde.</p> <p>L'attitude est dangereuse car, comme on l'a vu dans les conférences qui ont suivi, des tutsis qui s'affirment comme tels, avaient été invités pour corroborer la qualification de génocide, les massacres qui ont frappé les hutu. S'il n'accuse pas globalement les Tutsi d'avoir pris part aux massacres des Hutu, il va exiger de leur part et sur un ton menaçant, qu'ils reconnaissent, sans regimber, qu'il y a eu génocide commis contre les Hutu.</p> <p>En avouant que les milieux hutu ont été mécontents parce que les personnalités politico-militaires tutsis accusées d'avoir fomenté un coup d'état n'ont pas été exécutées, il apparaît compliqué pour l'ancien Président de la République, Sylvestre Ntibantunganya, de cultiver un style</p>
--	--	--	--

			de pensée positif pour les Tutsi en général et de se réjouir ainsi du bonheur de tous les Tutsi.
--	--	--	--

Nom de l'organe : RTNB et Mashariki TV

Date de diffusion : 28 mai 2021

Heure de diffusion : Après les journaux parlés de la soirée pour la RTNB

Toujours postés pour Mashariki TV

Localité : Bujumbura

Titre de l'émission/édition : Espace après les journaux parlés de la soirée

Nom et titre de l'orateur	Public cible	Propos indexés ( message )	Traduction et Interpretation possible
Sylvestre Ntibantunganya, ancien Président de la République	Télespectateurs	Que s'est-il passé exactement pendant ces trois mois ? Selon le professeur René Lemarchand, il y a eu en 1972, " un génocide des Hutus par des éléments tutsi. Mais comment ignorer les centaines, peut-être les milliers de Tutsis massacrés par les insurgés? Et comment ne pas mettre cette insurrection dans le contexte des répressions qui se sont abattues sur les élites hutues en 1965 et en 1969 et de	<b>Interprétation possible :</b> L'ancien Président Sylvestre Ntibantunganya s'exprime à travers l'écrivain René Lemarchand qui a écrit : <b>Le génocide de 1972 au Burundi. Les silences de l'histoire.</b> Dans cet extrait, il tente d'innocenter de bout en bout des activistes hutu à la base des ignominies perpétrées contre des familles tutsi du sud-ouest du Burundi. En fait, la négation de l'existence de rebelles hutu est une tactique de la Commission Vérité et

		<p><i>la politique d'exclusion plus ou moins systématique pratiquée par le gouvernement du Président Micombero?"</i></p> <p>....</p> <p>Non plus 1972 n'est pas la conséquence des seules pratiques coloniales, il relève d'une stratégie pensée et mise en œuvre par le système politique qui s'installe au lendemain de l'assassinat du Prince Louis Rwagasore, plus particulièrement depuis le coup d'état du 28 novembre 1966. ...ni les Allemands, ni les belges n'ont créé les contradictions basées sur les pseudo-ethnies qui ont ravagé le Burundi au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle. Ils les ont trouvées là. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est qu'au lieu de les résoudre, ils les ont exacerbées.</p> <p>....</p> <p>Des burundais issus de ses</p>	<p>Réconciliation (CVR) qui n'a cessé de remettre en cause l'existence de rebelles hutu qui ont tué des Tutsi. Il s'agit de valider totalement l'idée de génocide en écartant la thèse de "répression disproportionnée", ce à quoi le conférencier s'applique avec d'ailleurs menace envers ceux qui pensent "répression disproportionnée", à savoir certains leaders de la communauté tutsi.</p> <p>En parlant <u>d'éléments tutsi</u> à la base du génocide, Sylvestre Ntibantunganya met tous les Tutsi devant cette responsabilité. Le gouvernement du Président Micombero qu'il évoque ne peut pas lever cette indéfinition car il est considéré comme étant l'un des leaders de la communauté ethnique numériquement minoritaire.</p> <p>En tempérant le rôle joué par les colonisateurs dans la fracture identitaire du Burundi, le conférencier ouvre le front vers une seule cible qu'il tente d'isoler pour la facilité des représailles, des éléments de la communauté tutsi. Un brin de</p>
--	--	--	---

		<p>différentes composantes ont été victimes des comportements dictatoriaux, totalitaires et criminels des détenteurs et gestionnaires de l'Etat génocidaire à la tête duquel se trouvait Michel Micombero. Des citoyens burundais étiquetés monarchistes, en fait des baganwa, des Batutsis non issus de ce que certains considéraient alors comme "la belle province de Bururi", et les Bahutu ont été tous victimes de la république génocidaire du Président Micombero, selon des intensités et des proportions différentes. L'ensemble du peuple burundais, dont notamment les Barundi issus du groupe ethnique des Bahutu, doit reconnaître que dans le sud-ouest du pays, dans les actuelles provinces de Bururi, Makamba et Rumonge, et dans certaines communes de l'actuelle province de</p>	<p>régionalisme se sent à travers l'intervention du conférencier. Il met en point de mire la province de Bururi pour son rôle dans l'apocalypse qui a atteint la communauté hutu. Du cynisme aussi car tout le monde sait que c'est cette province, cette "belle province" comme il la qualifie, qui fut durement touchée par les attaques venant des rebelles hutu.</p> <p>Tacticien, Sylvestre Ntibantunganya essaie de fissurer la communauté tutsi en faisant comprendre que des Tutsi, des monarchistes aussi, ont été victimes du régime du président Michel Micombero. Des compagnons de détresse qui devraient avoir de la pitié mutuelle et agir en solidarité contre les auteurs désignés de leur drame. Sur un ton doux, il demande à la communauté hutu d'avoir de la commisération envers les familles tutsi qui ont souffert des violences de 1972. Et sur un ton menaçant et sous forme d'une exigence, il insiste pour que la communauté tutsi dont il reconnaît l'existence de leaders, reconnaisse le</p>
--	--	--	---

		<p>Bujumbura, des Batutsis ont été victimes en 1972 d'une rébellion. A tort ou à raison, elle se réclamait de la cause hutue....Les familles ont droit à une compassion nationale à travers une reconnaissance des souffrances qu'elles ont endurées.</p> <p>De même, l'ensemble du peuple burundais doit reconnaître que le pouvoir issu du coup d'état du 28 novembre 1966 est responsable du génocide des Bahutus du Burundi en 1972. Ceci est davantage exigé du côté des Burundi issus du groupe ethnique des Batutsis. Certains de leurs leaders se complaisent depuis des décennies dans l'utilisation de l'expression "répression disproportionnée." Cette expression doit être définitivement rayée du vocabulaire quand on décrit les massacres dont le groupe ethnique des Bahutu a été</p>	<p>génocide commis contre les Hutu. Il introduit subtilement la notion de négationnisme (le déni des faits avérés).</p> <p>Que vise le pouvoir de Gitega en organisant des conférences pareilles sur le devoir de mémoire.</p> <p>Comme sous d'autres cieux, il n'est pas rare que la mémoire soit <i>"récupérée et utilisée à des fins éloignées de ce que nous attendrions normalement d'un appel au devoir de mémoire. La mémoire peut permettre la manipulation des masses, voire de singulariser une expérience tragique d'une collectivité dans le but de faire valoir son statut de victime et de lui conférer des droits ou des privilèges que d'autres n'ont pas"</i>( <b>Jérôme Burtin, "Emmanuel KATTAN, Penser le devoir de mémoire"</b>).</p> <p>Le statut de hutu donne droit à des privilèges. Le statut de rescapé du génocide hutu donne droit à davantage de privilèges. L'embauche est devenue presque exclusive. L'appartenance à l'ethnie hutu et au</p>
--	--	--	---

		<p>victime...Ne pas le reconnaître comme tel revient à se complaire dans le déni, dans la négation des évènements et faits têtus qui ont marqué des générations entières..."</p>	<p>parti au pouvoir, le CNDD-FDD peut vous sauver du chômage. Les conférences visent in fine la validation du système d'exclusion en vigueur depuis 2005.</p> <p>De même, il n'est pas exclu, que dans le cadre de la réinsertion, la justice collinaire récemment mise en place procède à une redistribution des terres profitable aux Hutu pour le moment à l'étroit du fait de leur croissance démographique exponentielle.</p> <p>L'autre explication qu'il faut donner à ces conférences, c'est que le devoir de mémoire peut servir d'alibi à des gouvernements commettant des exactions en rappelant des injustices dont ils ont été victimes autrefois. Selon Emmanuel Kattan, <i>"le devoir de mémoire peut être utilisé afin de détourner notre attention des crimes se déroulant autour de nous, "notre attachement à commémorer les génocides d'hier viserait à nous faire oublier les crimes d'aujourd'hui qui eux réclament un engagement véritable."</i> (Jérôme Burtin, ibidem)</p>
--	--	--	---

		<p>Les autorités burundaises voudraient qu'on ne parle que de 1972. Pas des violences actuelles perpétrées par les services de l'Etat. En témoigne l'hostilité du Président de l'Assemblée nationale, Daniel Gélase Ndabirabe, à l'égard du Président de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme au Burundi, Doudou Diène. Dans sa livraison du 18 juin 2021, le journal Iwacu fait état de cette hostilité :</p> <p><i>"Est-ce que en 1972 le Burundi était une île au point de s'entretuer sans que personne n'intervienne ? Certains se proclament défenseurs des droits de l'homme, est-ce qu'on n'en parlait pas en 1972? Il y a quelqu'un qui s'est fait un champion des droits de l'homme. Je vais le citer : c'est Doudou Diène. Il crie haut et fort que les droits de l'homme ne sont pas respectés au Burundi. Mais, il n'est jamais venu pour voir ces ossements."</i></p> <p>En fait, le Président de l'Assemblée nationale pose ici un acte de banalisation des souffrances de</p>
--	--	--



			<p>burundais qui sont exterminés aujourd'hui par les services de l'Etat exactement dans les mêmes conditions que celles de 1972. Il faut par conséquent recadrer le patron de la chambre basse du Burundi, exactement comme le fit Georges Steiner à l'endroit d'Elie Wiesel obsédé par l'unicité de la Shoah:</p> <p><i>"Si tu interdis de comparer l'agonie de quelqu'un qui est torturé et brûlé vif maintenant à celle de ceux qui le furent alors-et c'est, je pense, ce que tu es occupé à faire, Elie-, ceci est un fait que je crois infidèle au génie le plus profond de l'imagination juive et du sens juif de l'implication dans le destin de l'homme." (Steiner, 1967, 289).</i></p> <p>En même temps, l'ancien Président Sylvestre Ntibantunganya positive l'image de Hutu et de responsables hutu qui refusent de participer aux tueries de Tutsis jusqu'à en subir des représailles et qui organisent la fuite de Tutsi vers des régions qui leur sont favorables. A contrario, l'image du Tutsi qu'il fabrique lui donne les traits</p>
--	--	--	---

			<p>d'un personnage impassible, qui ne réagit pas, ne fût-ce qu'en guise de réciprocité, quand l'armée est en train de tuer les Hutu. <i>"Si je ne veux pas douter, céder, faiblir, perdre des batailles ou, torturé par l'interrogation, me retrouver désarmé, je dois construire de mon ennemi une image homogène et dévalorisante"</i>, expliquent Michel Monroy et Anne Fournier (<b>Construire l'univers conflictuel : se choisir un ennemi-s'armer</b>).</p>
--	--	--	---

Nom de l'organe : Télévision Nationale du Burundi

Date de diffusion : 28 mai 2021

Heure de diffusion : après le journal du soir

Localité : tout le pays

Titre de l'émission/édition : espace spécial après les journaux du soir

Nom et titre de l'orateur	Public cible	Propos indexés ( message )	Traduction et Interpretation possible
Sylvestre Ntibantunganya, ancien Président de la République du Burundi	Télespectateurs	....Je vais vous parler des mystères et des manipulations autour des éléments armés qui ont "attaqué" au sud-ouest du pays, du 29 avril au 5 mai 1972. Et j'ai sous-titré comme suit : "Une stratégie du pouvoir de Michel Micombero au service de son projet de génocide contre les Bahutu." Vous vous souviendrez que lors de ma conférence inaugurale du 28 avril dernier, j'avais dit à propos de la rébellion de 1972, rébellion entre guillemets, et je vais me citer,	<b>Interprétation possible</b> Même s'il met en doute l'existence d'une rébellion hutu, les auteurs que l'ancien Président Sylvestre Ntibantunganya ne cesse de citer, attestent cette existence. La rébellion avait l'objectif de mener une révolution à la rwandaise. C'est ainsi que la préface du livre de Jean Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier fait par Catherine Ngefan Ngandjo reconnaît

		<p>"jusqu'aujourd'hui, de nombreuses zones d'ombres planent toujours sur les véritables commanditaires de cette rébellion et son implication dans une grave crise humanitaire politique et sociale qui a suivi son irruption." Et j'avais ajouté que ladite rébellion et je me cite encore "était une sorte d'épouvantail malheureusement meurtrier que le Président Micombero et ses collaborateurs ont laissé naître ou s'agiter et qu'ils ont manipulée pour se donner l'occasion de réaliser leur solution finale." Beaucoup d'interrogations entourent effectivement les éléments armés de 1972 et les crimes dont ils ont été responsables à l'endroit du groupe ethnique des Batutsi mais aussi des Barundi du groupe ethnique des Bahutu qui n'épousait pas leur cause et leur démarche. Où, quand et comment, ces éléments ont-ils sévi ? Peut-on en évaluer les victimes ? Quand et comment se</p>	<p>l'inspiration de ladite révolution rwandaise de 1959 aux acteurs burundais hutu qui ambitionnaient de s'emparer du pouvoir:</p> <p><i>"Au Rwanda, la révolution sociale menée par les Hutu dénonçait le monopole des Tutsi dans l'accès aux postes de responsabilité et à l'éducation supérieure. Elle aboutit sur le rejet des Tutsi, passant du statut de race supérieure à celui de minorité envahissante. Il s'ensuit un exil de dizaines de milliers de Tutsi dont une partie considérable s'installe au Burundi voisin. Au Burundi, la Monarchie dominée par les princes de sang, les Ganwa, donne plus de place aux Hutu. Cependant, malgré l'alternance des premiers ministres de différentes origines : Ganwa, Hutu, Tutsi, le Burundi ne pouvait rester insensible aux rivalités à base clanique qui avaient cours</i></p>
--	--	--	---

		<p>sont-ils créés ? Et quels en étaient les leaders ? Et quelles étaient leurs relations avec les rébellions que connaissait alors le Congo au lendemain de la mort du père de l'indépendance, Patrice Lumumba ?</p> <p>....l'on perçoit toujours qu'il y a des mystères qui persistent sur ces éléments armés que le pouvoir de Micombero a étiqueté de "rébellion hutue". Est-ce que ce sont des rebelles ? Est-ce que ce sont des mercenaires recrutés par le pouvoir de Micombero dans la perspective pour ce pouvoir de s'ouvrir la voie vers la solution finale?</p> <p>....Deux français qui enseignaient au sud du pays pendant que ces événements se passaient et qui sont cités par Jean Pierre Chrétien et Jean- François Dupaquier, attestent que les éléments auteurs des attaques disaient, encore une fois ouvrez bien les oreilles, soulignez les mots importants, ils</p>	<p><i>au Rwanda. Cette instrumentalisation du facteur ethnique au Burundi doublée du marasme économique et social de ce pays va préparer l'avènement de la crise...les Hutu veulent utiliser la masse paysanne dans une mobilisation anti-tutsi pour monopoliser l'Etat, alors que les politiciens Tutsi veulent maintenir la masse paysanne dans un état de sujétion et d'obéissance servile à l'autorité pour empêcher son éveil et éliminer les Hutu ayant acquis trop d'importance économique, politique ou sociale. Lorsqu'en septembre 1969 des conjurés Hutu préparent un coup d'état, leur objectif est de déclencher une révolte sociale comme au Rwanda".</i></p> <p>René Lemarchand que Sylvestre Ntibantunganya a régulièrement aussi cité lors de ses conférences <b>(Le génocide de 1972 au Burundi: les silences de</b></p>
--	--	--	--

		<p>disaient qu'ils étaient payés, ils étaient payés pour combattre jusqu'à mardi et si l'opération ratait, ils s'enfuiraient. C'est bien ce qui se produisit. A partir de mercredi, c'était le 3 mai, nous n'avons plus entendu un seul de leurs cris, mais seulement des slogans raciaux, Bahutu oye, Batutsi zi, Micombero zi. Les mulélistes étaient donc partis. On comprend déjà ici que ces individus étaient payés par un acteur burundais, le pouvoir de Michel Micombero...</p> <p>.....Selon René Lemarchand, sur le terrain, les attaques des éléments armés étaient menées avec une brutalité sanguinaire. Equipés d'armes automatiques, de machettes et de lances, les assaillants attaquent ou mutilent systématiquement tous les Tutsis qu'ils rencontrent, femmes, hommes et enfants. Les hutus qui refusent de participer aux tueries sont eux-mêmes massacrés."</p>	<p><b>l'histoire)</b>, conseille qu'il faut <i>"reconnaître que la culpabilité n'est pas une voie à sens unique"</i>. Il fait remarquer aussi que <i>"Le plus grand danger...est celui d'une mémoire ethnicisée, où chaque groupe se dispute le privilège de détenir la vérité, et où l'histoire départage les bons des mauvais suivant l'appartenance ethnique."</i></p> <p>En fait, le conférencier choisit chez l'auteur cité un extrait qui l'arrange alors qu'il y a des extraits qui montrent combien l'hostilité des insurgés plonge dans une haine irréductible contre les cibles tutsi du sud-ouest du pays. Une haine qui va jusqu'à l'intention de l'extermination de tous les Tutsis. Quand les rebelles hutu éventrent les femmes, ils veulent vérifier et tuer tout ce qui est garçon. Ils veulent en fait mettre la croix sur toute possibilité de croissance de l'ethnie tutsi. Dans</p>
--	--	---	--

		<p>Selon un témoin contacté par un journal catholique belge que je cite, "la révolte a fait des victimes tant parmi les hutus qui ne voulaient pas y participer que parmi les Tutsis. C'est ensemble que les Tutsis et les Hutus résistèrent à leurs assaillants "jusqu'à l'arrivée de l'armée." C'est donc cette armée qui aurait cassé cet élan de solidarité puisque les paysans issus du groupe ethnique des Bahutu qui avaient combattu les mulele, du côté de Vugizo et dans les collines de Vyanda, avaient été ensuite exécutés par l'armée sous l'œil de paysans Tutsis. Un témoins encore une fois cité par Jean Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier affirme que "les notables hutu, d'une façon générale ont refusé de participer aux massacres. Ils ont plutôt facilité la fuite vers les hauteurs qui surplombent la région du Mumirwa où il y a de plus fortes présences des Tutsis que dans la</p>	<p>la <b>Convention pour la prévention et la répression du génocide</b>, l'une des caractéristiques du génocide, ce sont des actes qui visent à entraver les naissances au sein d'un groupe. Tuer tous les garçons ne visait que cet objectif d'extermination. Des passages pareils sont escamotés par le conférencier. Voici l'extrait qui résume le drame de 1972:</p> <p><i>"Dans ses grandes lignes, le drame de 1972 se résume de la façon suivante. L'insurrection éclate le 29 avril, dans les régions de Minago, Vyanda, Nyanza-lac et de Rumonge, lorsque des groupes rebelles, dont certains ont, semble-t-il, suivi un entraînement en Tanzanie, attaquent et tuent à la machette des douzaines de civils tutsi. Les tueries se poursuivent dans tout le sud du pays, accompagnées d'atrocités qui ne sont pas sans rappeler celles du</i></p>
--	--	--	---

		plaine."	<i>Rwanda en 1994: "Ils ont tué femmes et enfants", "éventré et coupé en morceaux des femmes enceintes, torturé avant de tuer. Leurs hommes, drogués et enragés, ont attaqué des innocents, dont mon propre cousin, Isidore Rwimo, qu'ils ont coupé en morceaux, comme l'un de mes neveux, le jeune commandant Venant Kashirahamwe" (Kiraranganya 1995: 78). A Bururi, toutes les autorités civiles et militaires sont massacrées. Pendant quelques jours est proclamée, à Vyanda, la république de Martyazo, et l'on dresse un drapeau vert barré de rouge. Comme le rapportent les médias, parmi les rebelles figurent des éléments congolais venus du sud-kivu, les fameux "Mulélistes." Le Président Michel Micombero, s'il est l'auteur de cette tragédie, avait-il l'intention d'exterminer les Tutsi ?</i>
--	--	----------	---



Nom de l'organe : Télévision Nationale

Date de diffusion : juin 2021

Heure de diffusion : Après les journaux de la soirée

Titre de l'émission/édition : Après les journaux de la soirée

Nom et titre de l'orateur	Public cible	Propos indexés ( message )	Traduction et Interpretation possible
Sylvestre Ntibantunganya, ancien Président de la République	Téléspectateurs	Revenons au Parti Populaire Burundais (PPB), il semble que les autorités de Kigoma étaient au courant de ce mouvement et le toléraient. Ses membres auraient été perçus comme des freedom fighters, à l'image des combattants anti-apartheid en Afrique du sud ou pour l'indépendance des deniers bastions coloniaux portugais de l'Angola et du Mozambique....Comment alors le PPB a évolué? Dans son livre "La vérité sur le Burundi", Boniface Kiraranganya soulignait	<b>Interprétation possible</b> Le conférencier manque de tolérance à l'égard des idées qu'il ne partage pas du tout. Il balaie du revers de la main toutes les versions qui détruisent le schéma de la mémoire sélective qu'il veut imposer de force aux burundais. Kiraranganya qui est régulièrement cité par des écrivains qui font de la recherche sur le drame de 1972 fait les frais de cette intolérance. Albert Shibura qui avance le manque de coordination et de direction pour faire oeuvre de prévention est

		<p>qu'il était dirigé par l'ancien député Ezéchias Biyolero et Célius Mpasha. Sur le plan opérationnel, poursuit-il, le mouvement n'était pas capable de passer à l'offensive avant 1980. S'il accreditait que ce parti aurait des responsabilités dans les attaques menées au sud-ouest du pays du 29 avril au 5 mai 1972, il ne s'interrogeait pas moins sur les raisons qui auraient poussé le mouvement à l'action, "sans préparation, sans contrôle, dans le désordre et l'anarchie." Boniface Kiraranganya expliquait en premier lieu que les leaders de ce parti auraient cru que le procès de 1971-1972 contre les Batutsi banyaruguru accusés d'un coup d'état avait rendu mécontents la presque totalité des Batutsi non originaires de la de province de Bururi. Logiquement, les régionalistes au pouvoir auraient dû se</p>	<p>considéré comme quelqu'un qui manque de logique dans son argumentaire. Et pourtant, l'opinion sait très bien qu'à un certain moment, le président Michel Micombero a manqué de lucidité. Quelqu'un qui a perdu sa lucidité ne peut pas être un bon coordonateur et un bon directeur. Sylvestre Ntibantunganya exprime de l'aversion pour un camp, celui des Tutsi, et de l'affection pour un autre, le sien, dont les leaders, des freedom fighters, tiennent des propos qui ne font apparaître, à ses yeux, aucune incohérence. Il innocent les rebelles hutu pour bien accuser le camp Michel Micombero caractérisé par ce qu'il convient d'appeler philosophiquement une violence ontologique. Pour bien faire passer sa thèse, il trouve des Tutsi, des sources qu'il ne recoupe pas, qui regardent dans sa direction.</p>
--	--	--	---

		<p>retrouver seuls devant l'attaque des rebelles hutus." En deuxième lieu, pour Boniface Kiraranganya, après l'extradition de Charles Ndizeye, "Célius Mpasha, Ezéchias Biyolero et leur équipe comptent sur le mécontentement des monarchistes. Mais les leaders du PPB se sont trompés. Lorsqu'ils déclenchent l'attaque du 29 avril 1972, tous les Tutsis se serrent les coudes devant le péril commun, effrayés par cette méthode d'exterminer jusqu'à de simples cultivateurs paysans, les femmes et les enfants." Célius Mpasha réfute cette présentation des choses. Son organisation n'aurait aucune responsabilité dans les événements imputés à ce qui a été appelé "le rébellion hutu» Célius Mpasha les met plutôt sur le dos du pouvoir de Michel Micombero. Selon lui, ce dernier avait un plan "macabre" de</p>	<p>Pour reprendre les mots de Jankéllévitch, les burundais souffrent d'un passé "<i>trop présent</i>", difficile à "<i>passéiser</i>". Tout mensonge sur ce qui s'est produit retarde le pardon recherché. Et le retard ouvre sur la cyclicité des crises qui se déroulent sur fond de fracture identitaire. C'est du déjà vécu. Cela se vit aujourd'hui atrocement. Le pardon est le seul capable d'aider les burundais à se relancer. Car le pardon correspond, si on en croit Hannah Arendt, à "<i>l'interruption d'une chaîne d'évènements qui s'étendraient dans le futur en une suite sans fin d'actions et de réactions...L'objectif politique du pardon, ce n'est à l'instar de l'oubli, de rétablir la concorde mais de redonner aux acteurs leur liberté. Et la liberté signifie, la capacité renouvelée d'agir, c'est-à-dire, de commencer quelque chose de neuf.</i>"</p>
--	--	--	---

		<p>"massacrer " tous les Hutus du Burundi.</p> <p>.....</p> <p>Le mouvement mis sur pied par Ezéchias Biyolero et Célius Mpasha était connu du pouvoir de Michel Micombero. L'une des pièces maîtresses du pouvoir de l'époque, le major Albert Shibura a témoigné et je le cite, ouvrez bien les oreilles surtout vous les dirigeants, pour savoir qu'il faut soigner votre communication sinon vous vous trahissez comme Albert Shibura s'est trahi lui-même, et je le cite: "J'étais ministre de l'intérieur et de la justice et j'avais suffisamment de renseignements sur les préparatifs du génocide, Bernard Bizindavyi était Administrateur Général de la Sûreté-Immigration et avait suffisamment d'informations, le colonel Thomas Ndabemeye, commandant des forces armées</p>	<p>Les burundais ne pourront bâtir quelque chose de neuf et de durable sur du mensonge. Il y a eu du séisme pour les Hutu en 1972, c'est une vérité de Lapalisse. Le séisme a eu malheureusement des répliques sangantes. Le pardon devra avoir comme fondement ce drame majeur et les crises qui ont suivi. Des "dieux " qui dirigent le pays et qui étanchent leur soif avec du sang des burundais, pour parler comme cet écrivain français Anatole France, retardent plus encore ce pardon. Il sera difficile pour les burundais pour dire comme le Pape Paul VI à la tribune des Nations-Unies le 4 octobre 1965, de <i>"se mettre en route vers la nouvelle histoire, l'histoire pacifique, celle qui sera vraiment et pleinement humaine, celle-là même que Dieu a promise aux hommes de bonne volonté"</i>, avec des leaders qui ont une <i>"mentalité particulariste et</i></p>
--	--	--	---

		<p>était plus qu'informé, Arthémon Simbananiye, ministre des affaires étrangères recevait des rapports alarmants, André Yanda était suffisamment informé. Nous avons suffisamment d'informations mais l'essentiel manquait, la coordination, la direction." A chacun de faire son commentaire...Personnellement je trouve que l'explication avancée par Albert Shibura de manque de coordination, de direction de Bujumbura par rapport au PPB est fallacieuse, cynique et criminelle. Il ne peut en aucun cas expliquer cette absence d'une politique de prévention. Les raisons de ce comportement du pouvoir de Michel Micombero sont à chercher ailleurs. Le pouvoir avait un autre objectif. J'ai lu un témoignage dont j'ai vérifié l'authenticité, il semble que le témoignage est vrai, d'un</p>	<p><i>belliqueuse.</i>" Un grand défi entrevu par Jean Pierre Chrétien au Burundi et au Rwanda, c'est celui de la "<i>neutralisation des intégrismes et de la redéfinition d'un contrat social à même de fonder Etat de droit et citoyenneté.</i>" Le nouveau pouvoir a du mal à se défaire des intégristes qui sont légion en son sein. Le discours de pardon et de réconciliation ne peut pas être entendu par des burundais qui cotoient quotidiennement la mort.</p> <p>Les conférences tenues ont valeur de sensibilisation et de fédération de tous les Hutu qui doivent comprendre qu'ils ont un ennemi, un seul ennemi partagé qui peut revenir au pouvoir, en cas de distraction et de divisions internes, et reproduire pour eux le même drame. De nombreux Hutu et de nombreux Tutsi ont pour le moment pris part à un front commun contre le pouvoir</p>
--	--	--	--

		<p>certain Salvator Kagimbi, un mututsi dont le père travaillait à la Sûreté nationale à l'époque. Il apporte des éclaircissements sur les origines de la véritable rébellion responsable des attaques dans le sud-ouest du pays. Il met en évidence les initiatives du pouvoir de Michel Micombero dans le montage et/ou l'exploitation de ces bandes armées...Ce témoin...charge Arthémon Simbananiye, Albert Shibura, Bernard Bizindavyi, et Michel Micombero. Selon Salvator Kagimbi, "en date du 20 avril 1972, Monsieur Arthémon Simbananiye, Albert Shibura, et le patron de la documentation de l'époque, auraient réuni les agents du Renseignement "pour faire le point sur le plan d'élimination de toute la race hutu de la carte du Burundi." Pour se donner des arguments pour l'élimination de la race</p>	<p>du CNDD-FDD qui a créé un contexte criminogène qui emporte beaucoup de vies humaines issues de toutes les ethnies. Le pouvoir surfe donc sur la corde ethnique pour créer pour éveiller la conscience hutu. Il faut dire que les jeunes générations hutu sont plus concentrées sur l'âpreté de leur vie quotidienne pour laquelle le pouvoir, "leur pouvoir" a du mal à trouver des solutions que des questions subjectives liées aux ethnies.</p>
--	--	---	---

		hutu, Arthémon Simbananiye aurait fait prévaloir qu'il ne fallait pas hésiter à "sacrifier certaines familles tutsi afin de les coller aux hutu..."	
--	--	---	--

Nom de l'organe : Radio Rema FM et Radio Nationale

Heure de diffusion : 19h

Date de diffusion : le 2 juin 2021

Localité : Bujumbura

Titre de l'émission/édition : Journaux de la soirée

Nom et titre de l'orateur	Public cible	Propos indexés ( message )	<b>Interpretation possible</b>
Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi	Auditeurs de la radio nationale et de rema Fm	...ngaha muravye mu Burundi ntituragira uburambe bukomeye cane mu bintu bijanye n'imigenderanire, abarundi benshi urasanga ata burambe bafise, ntibakore neza umwuga mu bujanye guserukira igihugu mu makungu canke mu mashirahamwe mpuzamakungu, nico gituma twaciye tugiriranira amasezerano yuko bazotwigishiriza abarundi muri ivyo vy'imigenderanire	Traduction ...ici au Burundi, on n' a pas encore acquis une grande expérience dans le secteur de la diplomatie, de nombreux burundais n'ont pas une grande expérience et ne font pas correctement leur travail dans la représentation du pays dans les pays étrangers ou dans les organisations internationales, c'est pour cela qu'on a signé un accord pour que le kenya forme les burundais en matière de relations internationales <b>Interprétation possible :</b>



			<p>Le 2 juin 2021, de retour de sa visite officielle au Kenya, le Président Evariste Ndayishimiye a mentionné un Accord de coopération demandant au Kenya de former les burundais en matière de relations internationales. Cet accord de coopération en matière de formation constitue la preuve irréfutable de l'exclusion de nombreux burundais qui ont des compétences pour certains postes comme ceux de la diplomatie. De nombreux conseillers au Ministère des affaires étrangères qui ont une grande expérience ne sont éligibles à des postes d'ambassadeurs et de conseillers d'ambassades. Le gouvernement du Burundi envoie dans les missions diplomatiques des burundais qui sont incapables de le représenter valablement. Bien des secteurs de la vie nationale</p>
--	--	--	---

			<p>accusent des contreperformances à cause de cette exclusion. A l'enseignement, de nombreux parents et des spécialistes de l'éducation ont déjà crié pour que l'appartenance politique et ethnique ne soit plus un critère de recrutement. Dans la diplomatie aussi, il faudrait qu'il y en ait qui crient fort pour que la carte du parti au pouvoir ou l'ethnie hutu ne soient pas les seuls critères d'éligibilité.</p>
--	--	--	---